



Syndicat CGT des personnels de la Région Nouvelle-Aquitaine

A l'attention de Monsieur le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

Bordeaux, le 24 mars 2020

Monsieur le Président,

Il est des temps où les priorités ne sont pas celles de l'habitude, y compris dans notre institution régionale. Depuis près de 15 jours, nous avons tenu à être disponibles autant que nécessaire auprès des élus et de l'administration régionale, et à participer activement à la mobilisation de chacune et chacun. En ce sens, nous nous sommes engagés à participer à chaque rencontre organisée pour permettre à chaque agent de répondre à ses devoirs en toute sécurité pour lui, les siens et les usagers. Nous nous sommes engagés à faciliter le dialogue en désignant le secrétaire général de notre Organisation Syndicale comme unique interlocuteur, chargé à lui de faire remonter les informations recueillies dans les sièges comme dans les lycées et de faire redescendre au plus juste les décisions prises quotidiennement par l'administration. Nous avons proposé la mise en place d'un groupe « organisation syndicale et proviseurs » piloté par le pôle Education citoyenneté et la DRH afin qu'une seule voix soit émise en conscience de la gravité et du caractère inédit de la situation et de l'organisation nécessaire à adapter et à mettre en place. Enfin, nous avons annoncé dès le départ que nous ne communiquerions pas pendant la période de cette crise pandémique mondiale, car à nos yeux il y a bien plus grave en ce moment que les problèmes que nous portons habituellement même s'ils redeviendront à nouveau importants dans quelques temps et le plus tôt sera le mieux. Mais il est aussi des temps où il est nécessaire de porter auprès de vous, le patron de la Région, un coup de gueule autant qu'un cri du cœur, car quand c'est trop, c'est trop !!!

Comme vous le savez depuis quelques semaines, avant la crise, des discussions ont été ouvertes sur l'écriture d'un nouveau protocole de temps de travail.

Un 1^{er} premier CT avant cette crise avait récolté un non unanime de l'ensemble des syndicats, notant à la fois les avancées mais notant tout autant que la réalité du temps de travail des agents n'était encore une fois pas considérée dans son entier. Cette position unanime des représentants des personnels obligeait donc la convocation à nouveau de cette instance sur cet objet. La date du 23 mars est donc décidée par l'administration. Entre temps, les mesures de confinement ont été nationalement édictées.

Dès l'annonce de cette date, la CGT a évoqué auprès de l'administration sa surprise sur la tenue de ce CT dans la circonstance, même si exceptionnellement il pouvait se tenir à distance. Un 1^{er} mail datant du 18 mars exposait la demande de notre syndicat :

Mesdames,

Je tenais à apporter le soutien de la CGT à l'ensemble des équipes dans cette période.

Sans vouloir interférer dans quoique ce soit, je pense qu'il serait raisonnable de reporter l'ensemble des instances quels que soient les ordres du jour comme cela est fait dans la quasi-intégralité des discussions actuellement dans les institutions publiques. Celles-ci me paraissent bien subalternes à cet instant où les effectifs doivent être mobilisés pour bien d'autres priorités.

Bien à vous

Pourquoi tenir cette instance ? Quels étaient les enjeux si urgents à ce moment-là ? N'était-il pas temps de ne rien faire à ce sujet à quelques heures d'annonces nouvelles de la part du gouvernement et de la présidence

de la république ? Nous le pensions. Le CT s'est donc tenu quelques heures après le vote par le parlement de l'Etat d'urgence sanitaire....

Pourtant, attendre nous semblait la meilleure des solutions car ce projet de loi du 18 mars 2020 prévoyait des modifications substantielles du code du travail en matière de temps de travail, de congés, de RTT, et autres dispositions applicables aussi à la fonction publique. Même si nous ne sommes pas d'accord sur certaines d'entre elles comme l'a rappelé notre confédération, demandant à tous les acteurs socio-économiques la part d'effort a proportion de ses moyens, le temps de la reprise viendra et chacune et chacun devront y contribuer, nous le savons, les agents de la région comme tous les autres : capitaux, entreprises, salariés, fonctionnaires....

Vaille que vaille ce CT devait se tenir. Nous avons décidé dans la circonstance de ne pas nous y joindre mais puisqu'à la question posée le dimanche 22 mars « *J'aimerais savoir si les éléments réglementaires nouveaux qui viennent impacter possiblement et probablement le règlement de temps de travail proposé et tels qu'inclus dans les ordonnances et lois de l'état d'urgence sanitaire seront débattus ce lundi* » la réponse fût positive, nous avons décidé de revenir sur notre position initiale et donc de participer pour évoquer ce point lié à la situation exceptionnelle du moment.

Nous n'avons jamais évoqué ce point, les autres points ne pouvant être discutés comme le DGS l'a exprimé évoquant que dans la circonstance il y avait des choses bien plus prioritaires. Nous ne pouvions qu'être d'accord avec lui sur ce sujet. Nous l'étions déjà plusieurs jours avant, lui non.

Qu'à cela ne tienne le CT s'est donc terminé le 23 mars vers 12h00.

Mais que dire quand, 3 heures après, la diffusion d'une note générale aux agents est faite par la RH sans que jamais cela n'ait été évoqué en CT avant ? L'intersyndicale a immédiatement réagi là-dessus et la CGT a été partie prenante de cette première réaction.

Que la CGT ne soit pas considérée, nous en avons l'habitude. Que les représentants des personnels ne soient pas écoutés, nous en avons l'habitude. Que les élus de la république ne soient pas au courant, voilà une nouveauté.

La chronologie des faits ici rapportée démontre bien la violence ainsi que le mépris auxquels nous ne saurons jamais nous soustraire ni nous habituer. La crise mondiale que nous traversons pourrait nous laisser à penser que les choses évolueront un peu. Peut-être plus tard et ailleurs mais là, sur ce sujet, le rendez-vous est manqué !

Alors que le pic du virus va nous arriver en pleine face le week-end prochain,

Alors que des compatriotes meurent à raison de centaines par jour, et que d'autres meurent par milliers dans le monde,

Alors que la Région ouvre des lycées pour l'accueil de soignants, et que le nombre d'agents des lycées volontaires pour s'occuper d'eux montre une nouvelle fois ce qu'est la mobilisation d'un service public,

Alors que nous ne sommes pas sûrs des mesures de sécurité pour nos salariés et que rien ne nous conforte là-dessus,

Alors que nous ne savons pas si nos collègues seront couverts en maladie professionnelle s'ils devaient déclarer le COVID 19 dans le cadre de l'exercice de leur mission,

Alors que notre gouvernement trouve millions et milliards à l'inverse de ce qu'il a dit il y a quelques semaines encore au sujet de la dette,

Alors que notre gouvernement se noie dans le retard pris dans la gestion de la crise, le manque de masques, de gel hydro-alcoolique, et autres éléments de sécurité de l'ensemble de la population que l'on invite à aller au travail provoquant des réactions inédites mais tellement responsables comme dans le secteur du bâtiment,

Alors que depuis des années on ferme des lits « trop chers » dans un hôpital public mourant comme ont su le rappeler depuis 14 mois les personnels hospitaliers en grève jamais entendus et pourtant applaudis chaque soir,

Alors que nous avons peur que certains d'entre nous et de nos proches soient malades et que malheureusement certains perdront des proches,

A la Région le message prioritaire du 23 mars 2020 de la RH c'est la comptabilité du temps de travail et la gestion d'apothicaire des jours RTT !!!

PRESIDENT, VOUS SAVEZ QUOI : Y EN A MARRE !!!

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, tout le soutien qu'il se doit dans cette période et mes salutations syndicales.

Le secrétaire général



Damien MONCASSIN